



La Commission Nationale des marchés publics à l'heure de la célébration de son treizième anniversaire.



Le 3 décembre 2017 ramenait le treizième anniversaire de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP). Le Décret du 3 décembre 2004 qui lui a donné naissance a fait d'elle, « l'organe normatif de l'Administration qui assure la régularité des opérations et le contrôle de la qualité du système de passation des marchés publics ». Lancée le lundi 4 décembre 2017 sous le thème « **La CNMP, hier, aujourd'hui et demain** », la célébration de cet anniversaire a donné lieu, tout au long de la semaine, à divers événements, lesquels ont fourni aux Responsables l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur les treize ans de fonctionnement de l'institution, de faire le point sur les progrès réalisés et les défis qu'ils ont dû relever pendant cette période. Tenant compte des leçons apprises, ils ont esquissé pour le public, les grandes orientations qu'ils comptent donner à l'institution au cours des années à venir. Diverses activités- parmi lesquelles un déjeuner de presse, un atelier de restitution du document de mise en place d'un système intégré d'information et de gestion des marchés publics (SIGMAP), un cocktail d'anniversaire, une cérémonie de pose de la première pierre du bâtiment devant loger la CNMP et une rencontre avec des partenaires techniques et financiers autour des grandes lignes du plan stratégique 2018-2023,- se sont succédées.



Le Coordonnateur de la CNMP, M Florient Jean Mari

Le déjeuner de presse organisé le 4 décembre à l'hôtel Kinam II a donné l'occasion aux Membres de la CNMP : Mesdames Sandra Toussaint JOSEPH et Marie Esther FAROUL, et Messieurs Joseph Lucien MOISE, Noel Michel LAGUERRE, sous la coordination de Monsieur Florient JEAN MARI, d'accueillir des représentants de nombreux médias pour leur exprimer leur gratitude d'avoir contribué à l'amélioration de la visibilité de la CNMP auprès du public. Le Coordonnateur de la Commission, Monsieur Florient JEAN MARI en a également profité pour rappeler les objectifs poursuivis par l'institution à savoir la poursuite de la réforme qui doit aboutir à la modernisation et au renforcement du système de Passation des marchés publics. Cette réforme vise les objectifs de transparence et d'efficacité des opérations menées dans le domaine des marchés publics, ainsi que la professionnalisation des acteurs qui les réalisent. Pour clore cette



Des représentants de médias recevant des plaques d'honneur

cérémonie, des plaques d'honneur ont été décernées à des journalistes, à certains médias ou à leurs représentants.

La matinée du 5 décembre a été consacrée à un atelier de restitution de la stratégie de mise en place d'un système intégré d'information et de gestion des marchés publics (SIGMAP). Selon Monsieur Jean Mari, la mise en œuvre du SIGMAP permettra entre autres, une gestion intelligente et efficace des marchés publics grâce à un dispositif informatique. Les acteurs de la chaîne de passation des marchés publics auront alors un accès aisé et permanent aux informations de base concernant les données liées aux plans de passation des marchés, aux avis d'appel d'offres, aux documents d'appel d'offres, aux attributions des marchés ainsi qu'aux indicateurs de performance et aux statistiques de la commande publique.

Ce même 5 décembre, dans la soirée, un cocktail d'anniversaire a réuni de nombreuses personnalités, parmi lesquelles, le représentant du Premier Ministre, Monsieur Hugues JOSEPH, le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Youri LATORTUE, le Gouverneur de la Banque de la République d'Haïti, Monsieur Jean Baden DUBOIS, le Président de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, Monsieur Arol ELIE, le Coordonnateur Général de l'Office de Management et des Ressources Humaines, Monsieur Josué PIERRE-LOUIS, des anciens membres de la Commission, Madame Fabienne DEVIS, Monsieur Martin JEAN-LOUIS, Monsieur Claude Villars REGIS et l'ex- Coordonnateur de la CNMP Monsieur Yvon GUIRAND. Ont été également présents à ce cocktail, des Représentants des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en l'occurrence Monsieur Mamadou DEME, Project Manager, Banque Mondiale, Madame Sylvie Anne CONDE, Chef d'Equipe du Programme State Building Contract(SBC),UE ainsi que de hauts cadres représentant des ministères et organismes autonomes intéressés à la question de la passation des marchés publics. Il leur fut donné de suivre un documentaire vidéo retraçant l'histoire de l'institution ainsi que ses perspectives d'avenir. La maquette des nouveaux locaux de la CNMP leur a été aussi présentée à partir d'une projection montrant la CNMP dans la nouvelle Cité administrative de Port-au-Prince.



Vue partielle de l'assistance au cocktail d'anniversaire

Suite aux mots de bienvenue du Maître de Cérémonie, Monsieur Yvon ORESTE, des propos de circonstance ont été successivement prononcés par le Coordonnateur de la CNMP et le représentant du Premier Ministre qui ont, tour à tour, mis en évidence l'importance de cet anniversaire.

Dans la matinée du 6 décembre, les Responsables de la CNMP ont procédé à la cérémonie de pose de la première pierre du bâtiment devant loger l'institution, en



Le représentant de la Primature intervenant lors de la pose de la première pierre



Pose de la première pierre du nouveau bâtiment

présence du représentant du Premier Ministre, Monsieur Jean Marie Cayemitte et de nombreux fonctionnaires d'institutions publiques. Dans son allocution de circonstance, le Coordonnateur, Monsieur Florient JEAN MARI, a mis l'accent sur l'importance de la construction de cet édifice qui constitue une composante du vaste mouvement de modernisation du système des marchés publics. Il (l'édifice) se situe, a-t-il poursuivi, dans le prolongement des efforts de modernisation de nos infrastructures entrepris par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires étrangers.

On ne saurait guère ne pas souligner la rencontre du jeudi 7 décembre avec les partenaires techniques et financiers où les grandes lignes du plan stratégique 2018-2023 de la CNMP, actuellement en préparation, leur furent exposées par les Responsables de l'Institution. Ce plan définit les grandes orientations qui permettront à la CNMP de « faire des marchés publics un outil efficace devant optimiser l'emploi des ressources publiques afin de contribuer au développement national ». Cette rencontre a donné lieu à des échanges très fructueux au niveau des participants. Des suggestions et recommandations ont été formulées en vue de sa mise en application.

Enfin pour clôturer la semaine, les Membres de la Commission se sont réunis le vendredi 8 décembre dans une atmosphère conviviale, en dehors du cadre institutionnel, autour d'un buffet avec tout le personnel à l'hôtel le PLAZA au champ de mars.